

# LA VALLÉE DE LA RISLE

## SITUATION

Prenant sa source dans les collines du Perche dans le département de l'Orne, la Risle est un fleuve de 150 kilomètres de long dont l'embouchure se situe dans l'estuaire de la Seine. Prenant une direction générale sud/nord, la rivière a creusé une large vallée dans les plateaux crayeux de l'Eure. Elle forme la limite entre la plaine du Neubourg et le Roumois à l'est, et le Lieuvin et le pays d'Ouche à l'ouest. Deux tronçons se distinguent nettement dans les paysages de la vallée : la vallée amont, étroite, boisée et peu habitée où la Risle est très sinueuse (elle fait partie de l'unité de paysage du pays d'Ouche) ; à l'aval, la vallée est plus rectiligne, large et aérée, avec de nombreuses villes ou villages.



C'est cette dernière partie, longue de 60km environ, depuis Beaumont-le-Roger jusqu'à l'estuaire, qui fait l'objet de cette unité de paysage.

## CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

### Une organisation commune à toute la vallée

Le profil parfaitement symétrique, en forme de U, donne à la vallée de la Risle un caractère tout à fait particulier et unique en Haute-Normandie. Avec ses petits coteaux raides et boisés de part et d'autre, le cadre de la vallée est continuellement perceptible, depuis Beaumont-le-Roger jusqu'à l'estuaire. L'habituelle asymétrie des versants des vallées normandes ne se ressent dans la Risle que sur le nombre plus élevé d'affluents sur le versant Ouest que sur le versant est.

Au cœur de la vallée, la plaine alluviale s'étend sur 2 kilomètres de large, occupée majoritairement par des prairies bocagères. Les voies de circulation demeurent de chaque côté de la vallée, sur les premières pentes des coteaux, dominant légèrement la plaine alluviale. Quelques traversées perpendiculaires rendent possible la liaison entre la rive gauche et la rive droite de la vallée. Les villes et les villages se greffent le long de ces axes, occupant toute la largeur de la plaine pour ce qui est des villes.

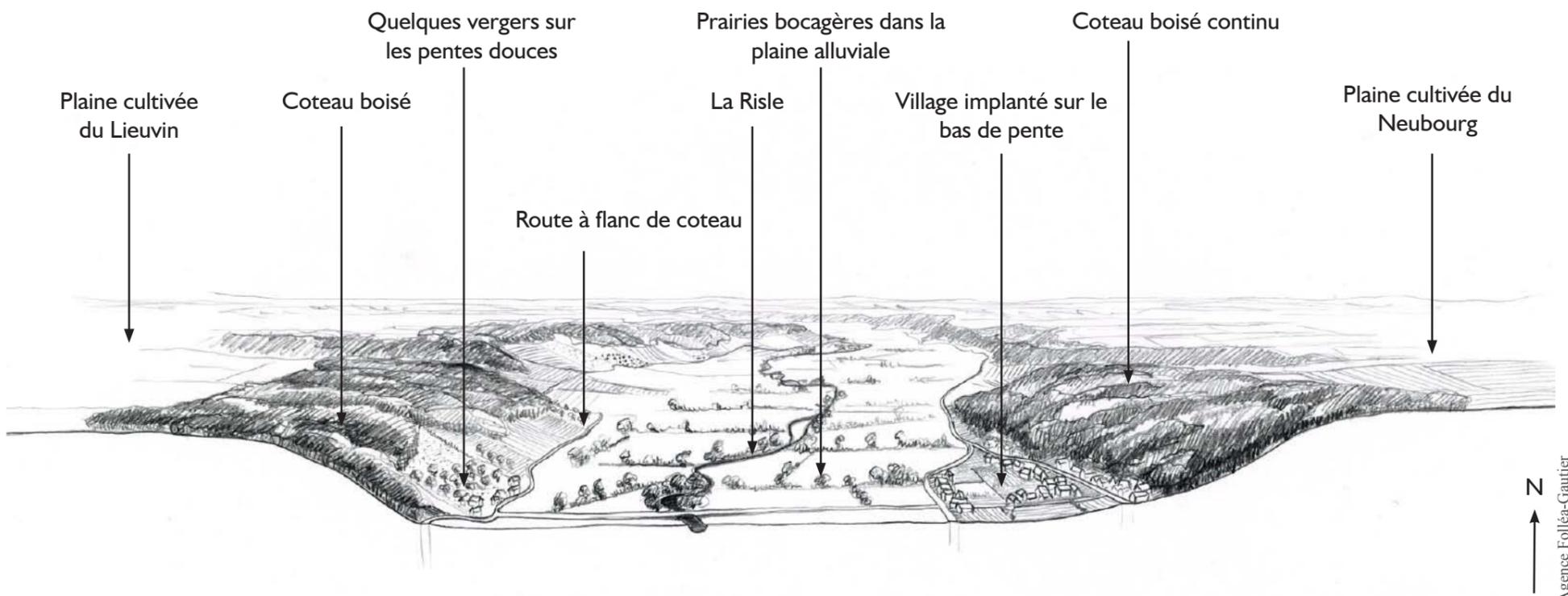
A l'amont de Beaumont-le-Roger, la vallée se resserre, les routes

«sortent» de la vallée et les villages se font rares, la vallée appartient désormais au pays d'Ouche.

Près de l'estuaire, en revanche, la vallée s'élargit, mais les deux coteaux boisés restent prégnants dans ce paysage horizontal où se développe une terrasse surélevée et cultivée. Les deux extrémités des coteaux, la Pointe de la Roque et le Mont Courel, forment les deux têtes de pont de la vallée de la Risle dans l'estuaire de la Seine.

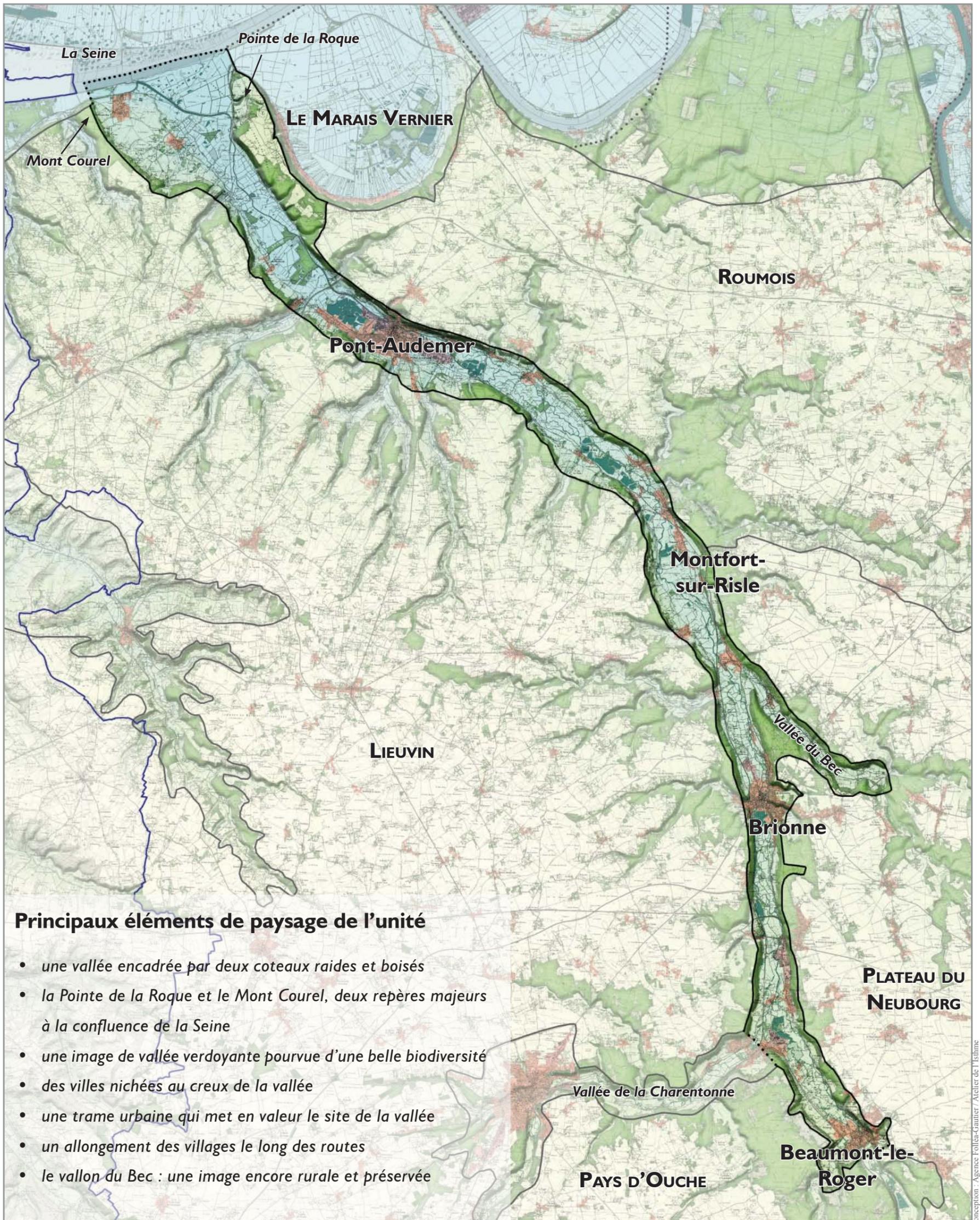


La vallée bordée par de raides coteaux boisés. (2009 - commune de Manneville-sur-Risle)



Coupe-perspective schématique dans la vallée aval de la Risle

# CARTE DE L'UNITÉ DE PAYSAGE N°42 : LA VALLÉE DE LA RISLE



## Principaux éléments de paysage de l'unité

- une vallée encadrée par deux coteaux raides et boisés
- la Pointe de la Roque et le Mont Courel, deux repères majeurs à la confluence de la Seine
- une image de vallée verdoyante pourvue d'une belle biodiversité
- des villes nichées au creux de la vallée
- une trame urbaine qui met en valeur le site de la vallée
- un allongement des villages le long des routes
- le vallon du Bec : une image encore rurale et préservée

0 5 10 Kilomètres

## Prairies et marais prennent une place dominante dans la vallée

Le fond de vallée large et plat de la Risle en fait un lieu propice au pâturage. Ce sont donc essentiellement des prairies entourées de haies arborées (saules têtards, aulnes, frênes et peupliers) qui occupent ces espaces. Les cultures labourées sont rares, en dehors de quelques parcelles sur les pentes plus douces des affluents de la Risle ou sur la terrasse surélevée de Conteville et Berville-sur-Mer.

Qu'elles soient pâturées ou de fauche, les prairies s'accompagnent toujours de structures végétales le long des limites parcellaires, qui sont essentielles à la qualité de ces paysages. C'est grâce à ces arbres à port libre ou taillés en têtard, ces haies arbustives ou ces bosquets isolés que l'image de la vallée reste verdoyante. Or la déstructuration du maillage bocager est en cours, processus qui découle des remembrements et du manque d'entretien. Même si les fonds de vallées sont moins touchés que les plateaux par ce phénomène, le développement de l'élevage intensif a accru les surfaces en prairies artificielles au détriment des pâturages traditionnels. Les parcelles se sont agrandies et le maillage bocager alluvial s'est ouvert.



Les prairies pâturées ...



... et les marais à la confluence de la Seine. (2009 - St-Samson-de-la-Roque)

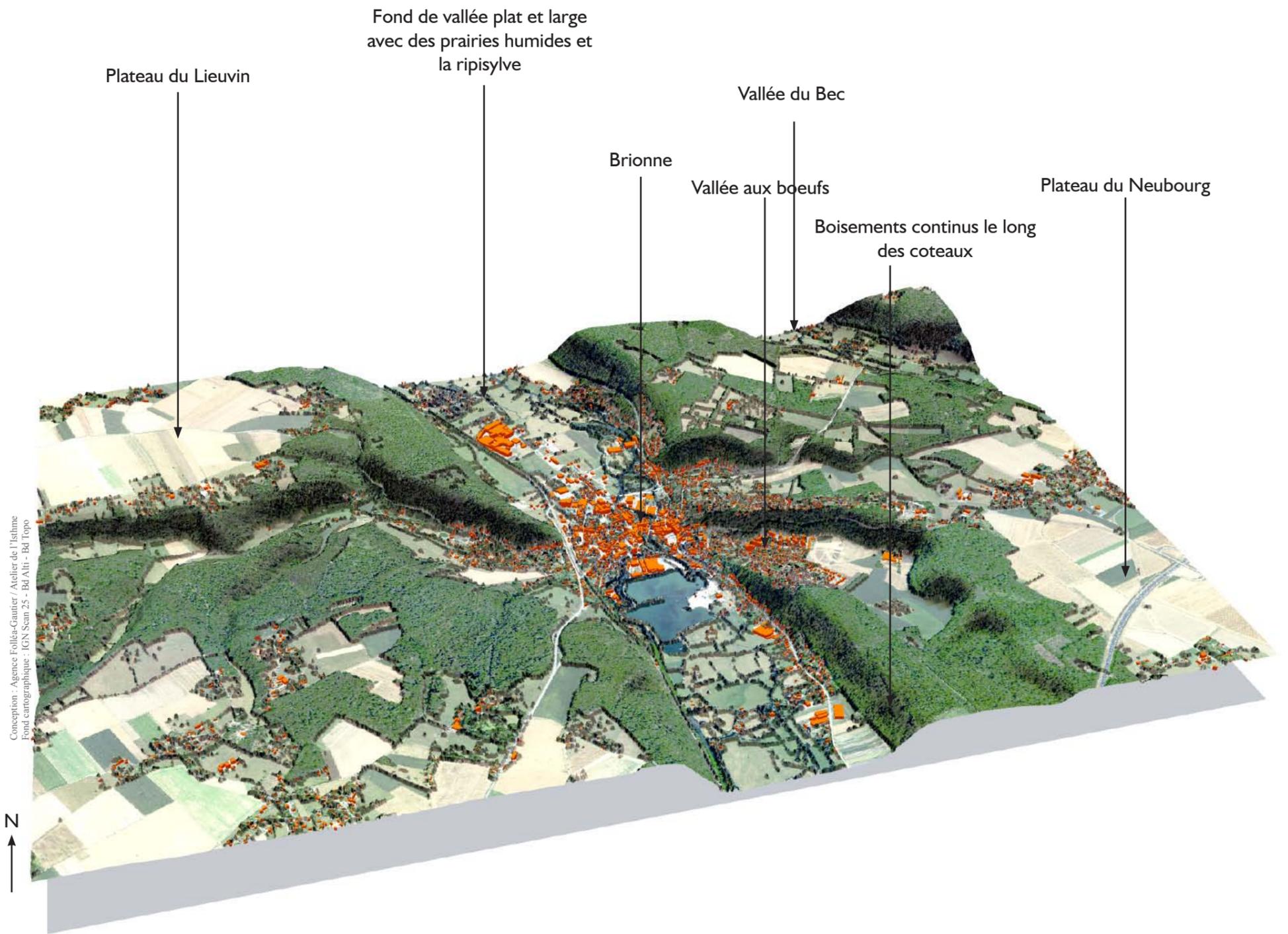


Des structures végétales qui cloisonnent les prairies pâturées. (2009 - St-Samson-de-la-Roque)



Les prairies humides de la Risle. (2009 - St-Samson-de-la-Roque)

Dans la vallée, la transition entre prairies et marais reste difficile à percevoir. C'est l'étude plus attentive des formations végétales (qui révèle le gradient d'humidité et le gradient de gestion/spontanéité) qui permet de lire la différence entre les deux espaces. Parce que l'eau est essentiellement souterraine et que les inondations sont surtout dues aux remontées de la nappe phréatique, les espèces végétales deviennent les éléments révélateurs de la gestion de ces territoires : iris d'eau, molinies, carex, joncs et phragmites témoignent d'une terre gorgée d'eau donc marécageuse ; les grandes herbes comme la reine des prés ou le fromental sont souvent des prairies de fauche moins régulièrement soumises à l'inondation. C'est dans l'association des deux types de gestion, prairies et marais que la biodiversité se développe le plus.



Bloc-diagramme de la vallée de la Risle à Brionne

### La déprise des prés-vergers sur les pentes

A l'interface entre les pentes boisées et la plaine alluviale, quelques parcelles étaient traditionnellement exploitées en prés-verger. A l'abri des crues, ces terrains proches des habitations créaient une transition douce entre la plaine et le coteau boisé. Aujourd'hui, ces vergers ont beaucoup diminué au profit des cultures céréalières, de l'urbanisation ou des friches boisées. De 1976 à 1995, le nombre de prés-vergers a diminué de 52%. La richesse biologique qui existait sur ces prairies des pentes tend à disparaître.



Abandon des pratiques agricoles sur les pentes basses des coteaux. (2009 - St-Germain Village)

## Une présence de l'eau aux multiples visages

Si la Risle n'est pas un fleuve imposant par sa largeur, il forme un réseau hydraulique dense et complexe sur l'ensemble de la plaine alluviale. En premier lieu, il se démultiplie en plusieurs bras, façonnant de nombreux îlots ; il est, en outre, alimenté par une multitude de canaux ou fossés de drainage qui ceinturent les prairies ; viennent ensuite les étangs créés par l'exploitation de sable et de gravier ; il arrive même à "disparaître", empruntant sur quelques kilomètres, des cavités souterraines ; enfin, il est sous-

jaçant dans la nappe phréatique et peut ressurgir à la surface par la remontée des eaux d'infiltration.

Ces différents visages de la Risle illustre la permanence de l'eau dans la vallée et donne à ce paysage une image verdoyante et fraîche, grâce à la présence d'une riche ripisylve sur les berges. Cela permet aussi de prendre conscience de la dangerosité de cette eau quand elle vient à sortir de son lit.

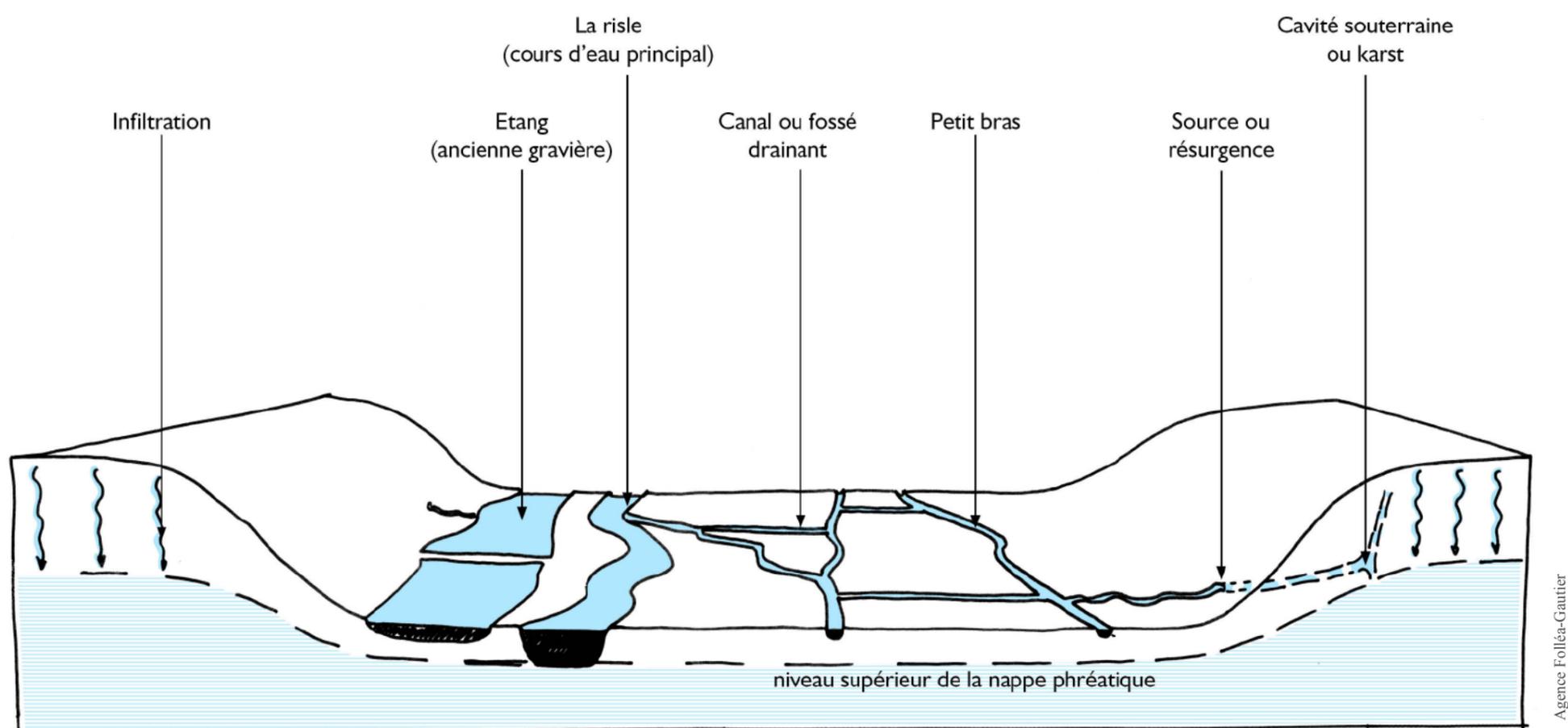


Schéma de principe d'organisation de l'eau dans la vallée.

Liées à l'eau, beaucoup d'industries se sont implantées dans la vallée et notamment au 19<sup>e</sup> siècle où moulins, forges, tanneries, papeteries ou verreries utilisaient la force hydraulique de la Risle. Aujourd'hui, ce passé industriel transparaît encore par la présence de petites unités industrielles non loin des villes principales, mais celles-ci restent discrètes dans le paysage par leur implantation ponctuelle dans la vallée.

Avec la fermeture des exploitations de gravières et de sablières, de nouveaux usages de l'eau ont pu se développer autour des étangs : base de loisirs, centre nautique, étangs de pêche, réserve naturelle et ornithologique ; C'est principalement aux abords des villes que les étangs ont été reconvertis pour un usage de loisir.



Les étangs de la Mane, en aval de Pont-Audemer. (2009 - commune de Toutainville)

L'eau dans la vallée de la Risle est partout et c'est bien un atout dans la qualité des paysages qu'elle compose. Mais elle n'est pas sans risque si l'on oublie de maintenir un équilibre entre les zones d'épanchement des crues, les zones urbanisées, les surfaces cultivées et les prairies humides.

### Des villes régulièrement implantées dans la vallée

Quatre villes principales s'échelonnent dans la vallée de la Risle ; Pont-Audemer, Montfort-sur-Risle, Brionne et Beaumont-le-Roger. A l'instar de la plupart des villes de Haute-Normandie, elles se nichent, à l'origine, au creux de la vallée, laissant les plateaux aux grandes cultures.

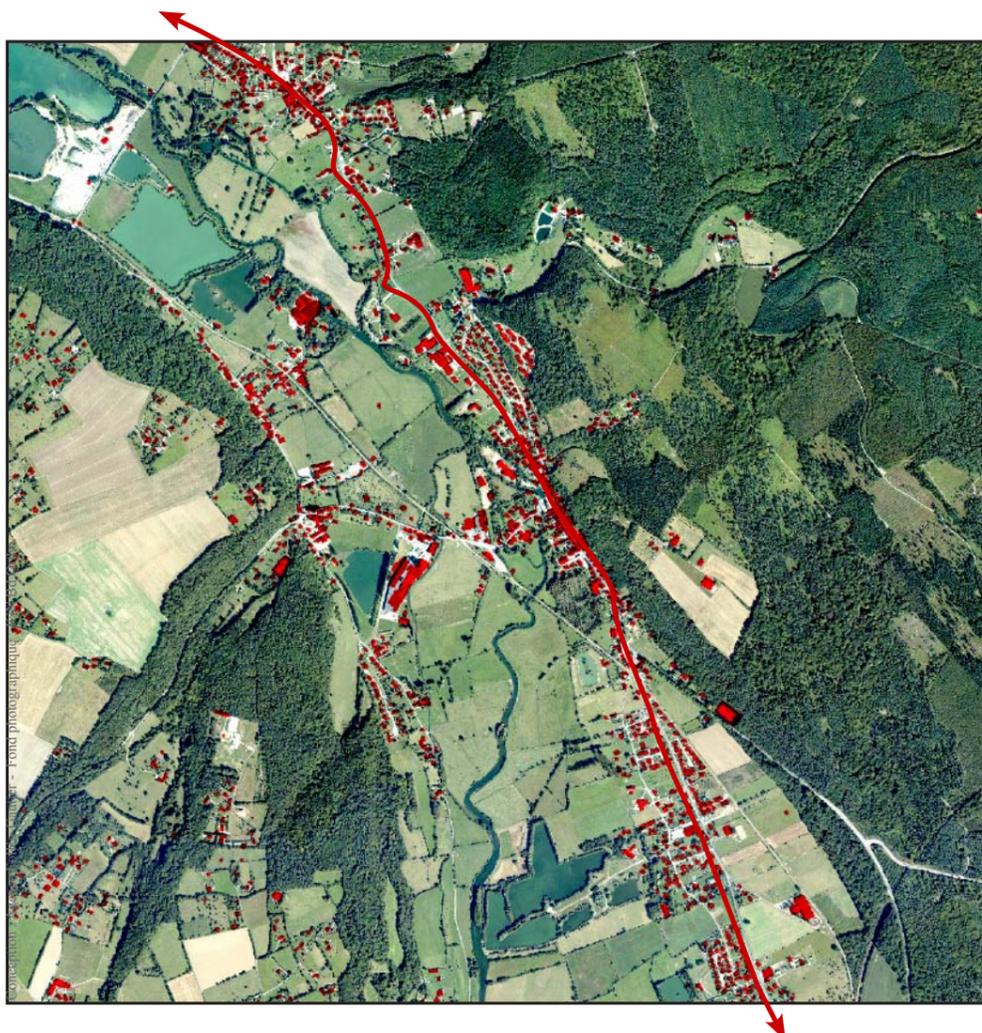
Ne se percevant pas depuis le plateau, les villes restent discrètes, d'autant qu'elles se dissimulent souvent dans une végétation foisonnante.

Hormis Montfort, qui se développe en longueur, les autres villes occupent toute la largeur de la plaine alluviale, sur les deux rives de la Risle et restent relativement compactes et denses autour du cours d'eau. Organisée dans la largeur de la vallée, la trame urbaine des villes met en valeur le site de la vallée. A l'image de l'avenue principale de Pont-Audemer, les voies transversales s'ouvrent sur le coteau boisé, donnant une orientation immédiate, même en plein centre-ville.



Brionne, une ville nichée dans la vallée. (2009)

Cependant, les limites des coteaux et les contraintes des zones inondables ont poussé certaines villes comme Brionne et Beaumont-le-Roger à "sortir" de la vallée et à s'étendre sur le rebord du plateau. Ces extensions urbaines hors du site d'origine ont des incidences fortes dans le paysage : des quartiers coupés de la ville, nécessitant souvent l'usage de la voiture, des transitions brutales entre les nouveaux quartiers et l'espace agricole ouvert.



Allongement de l'urbanisation entre Montfort-sur-Risle et Glos-sur-Risle.

### Une urbanisation linéaire entre les villes qui se développe le long des routes

Tout au long des deux routes qui courent de chaque côté de la vallée, se greffe un chapelet de villages ou de hameaux, prenant appui sur les premières pentes des coteaux. Au cours des dernières décennies, la pression urbaine a favorisé l'allongement de ces villages ou de ces hameaux le long de la route principale, créant des lignes d'urbanisation sans fin. Montfort-sur-Risle et Pont-Audemer, distants de 10 kilomètres, sont aujourd'hui contigus et rares sont les interruptions de bâtis entre Pont-Audemer et Montfort sur la rive droite (RD130). Ce phénomène de queue d'urbanisation donne non seulement une image urbanisée et dévalorisante à la vallée mais a aussi pour conséquence de favoriser la voiture, de créer de l'insécurité routière et d'augmenter les nuisances pour les riverains. Ce développement se produit sur l'ensemble des routes de la vallée depuis l'estuaire jusqu'à Beaumont-le-Roger.

## La vallée du Bec et la vallée de l'Authou : des paysages remarquables à part

Prenant sa source sur la plaine du Neubourg, le petit ru du Bec est un affluent de la Risle qui se jette près de Pont-Authou. Deux fois moins large que la vallée de la Risle, la vallée du Bec en garde les caractéristiques majeures : un profil en forme de U, encadré de deux coteaux boisés symétriques et un fond alluvial plat, couvert de prairies bocagères.

C'est avant tout l'abbaye du Bec-Hellouin et le charme de son village qui en fait un site connu, mais c'est aussi l'image préservée et rurale du vallon qui en fait un paysage remarquable.

Seul point noir à ce tableau : les constructions récentes sur le coteaux en continuité entre Pont-Authou et le Bec-Hellouin.



Abbaye du Bec Hellouin, un ensemble architectural de grande beauté. (2009 - commune du Bec-Hellouin)

## Une vallée perçue depuis les grandes infrastructures

Le passage de l'A 13 et plus récemment de l'A 28 dans la vallée de la Risle, permet à de nombreux automobilistes de percevoir le paysage de la vallée : deux regards bien différents.

Depuis un léger remblai pour l'A 13, les vues sont séquencées et cadrées par la végétation qui borde l'infrastructure ; depuis le viaduc de l'A 28, les vues sont fugitives mais spectaculaires.

De la même manière, depuis la vallée, les deux traversées sont diamétralement opposées : l'autoroute A 13 passe presque inaperçue, dissimulée derrière les rideaux d'arbres de la prairie bocagère alors que l'ouvrage d'art de l'A 28 s'installe comme un nouvel élément révélateur de la vallée.

Un point les rapproche : aucune des deux infrastructures n'a généré d'urbanisation connexe sur ses abords, démontrant la préservation des paysages traversés.



Vallon du Bec : un paysage rural très préservé. (2009 - commune du Bec-Hellouin)



Une urbanisation qui s'allonge sur le coteau. (2009 - commune du Bec-Hellouin)

Sur l'autre rive, la vallée de l'Authou prend sa source dans la plaine du Lieuvain. Beaucoup plus étroite que la vallée du Bec, elle est encadrée par deux coteaux boisés et possède aussi un très beau patrimoine paysager et urbain. Néanmoins, l'allongement de l'urbanisation le long de la RD 588, dans le prolongement de Brionne, fait courir le risque d'une banalisation de ce paysage.



L'autoroute A28 traversant la vallée grâce à d'imposantes infrastructures. (2009 - commune de Calleville)

# ANALYSE CRITIQUE, IDENTIFICATION DES PROBLÉMATIQUES

## LES VALEURS PAYSAGÈRES

### La trame urbaine des sites bâtis :

- Reconnaissance, identification et prise en compte spécifique pour les choix d'urbanisation.
- Préservation des perspectives : reculs, dégagements visuels.

### Les coteaux :

- Repérage, identification et préservation dans les documents d'urbanisme.
- Repérage des ouvertures visuelles, préservation et mise en valeur des ouvertures vers la vallée et des vues sur le lointain.
- Préservation de la ligne de crête boisée.
- Protection des deux pointes : pointe de la Roque et Mont Courel.



La trame orthogonale des rues de Pont-Audemer ouvre des perspectives sur les coteaux de la Risle depuis le centre-ville.



La structure bocagère de la plaine alluviale compose des plans successifs et donne de la profondeur à ce paysage.

### Les prairies et les structures bocagères :

- Préservation et confortement des structures végétales en place (haies, arbres isolés).
- Maintien des prairies en bords de rivière.

### Les bords de l'eau et les marais :

- Préservation et gestion des ripisylves et des espaces ouverts d'accompagnement.
- Protection et gestion de la biodiversité dans les zones humides.
- Création de circulations douces et de sentiers.
- Maîtrise qualitative de l'accueil du public.
- Entretien des ouvrages hydrauliques.



Privée de sa ripisylve, la rivière est peu mise en valeur sur cette portion de vallée.

### Les vallées du Bec et de l'Authou :

- Préservation de l'image rurale du vallon.
- Protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.
- Maîtrise de l'urbanisation sur les coteaux.

## LES RISQUES ET LES PROBLÈMES



Une construction bien banale en limite des zones humides de la vallée de la Risle.

### Les extensions d'urbanisation et la consommation de la plaine alluviale :

- Recherche d'emplacements appropriés en accord avec le site bâti.
- Confortement des centralités existantes.
- Emploi de matériaux de qualité.
- Arrêt de l'urbanisation linéaire.
- Maintien des coupures d'urbanisation entre les villages.

### L'abandon des vergers et des prés sur les pentes :

- Soutien à l'entretien et à la revalorisation des espaces agricoles en pied de coteau, lutte contre l'enfrichement.
- Limitation de l'urbanisation sur les coteaux.



Dès lors que les vergers et les prairies sont en friche, l'implantation urbaine se développe.



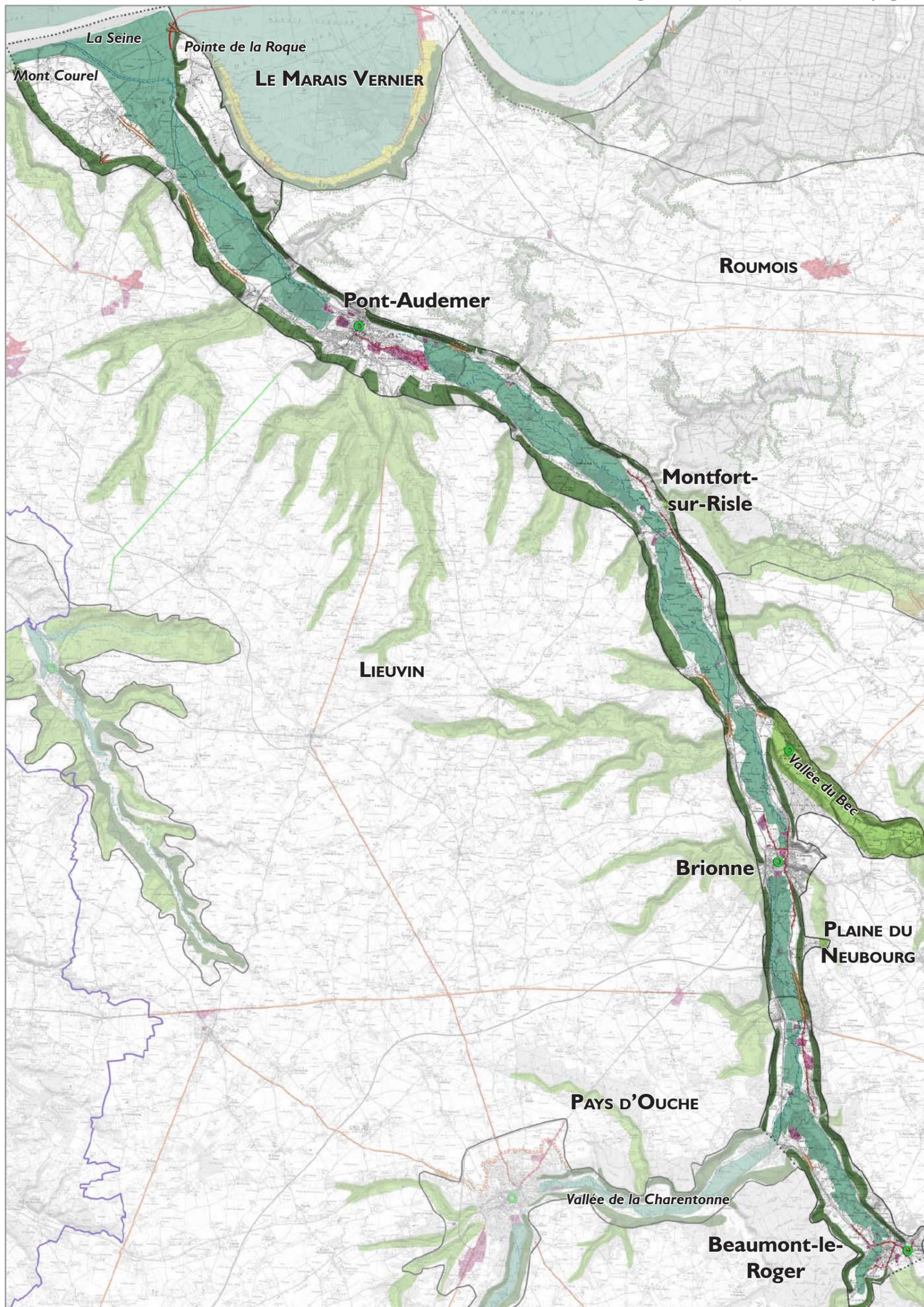
Une largeur de chaussée trop vaste dans ce contexte habité.

### Les traversées de village le long de la RD130 et la RD39 :

- Requalification des chaussées avec réduction des surlargeurs,
- Traitement différencié des revêtements de sols,
- Création et valorisation des espaces publics,
- Plantations d'arbres aux entrées des villages,
- Enfouissement des réseaux

# CARTE DES ENJEUX N°42 : LA VALLÉE DE LA RISLE

Légende des enjeux en dernière page



LES UNITÉS DE PAYSAGES



Conception : Agence Folléa-Gautier / Atelier de l'Isisme - Fond cartographique : IGN Scan 25